



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 17210

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la baisse de motivation des jeunes pour les carrières scientifiques, qui aboutit à une diminution des inscriptions universitaires et est très préjudiciable pour l'avenir de l'industrie, la recherche et le développement de technologies innovantes. Il lui demande de lui indiquer si des mesures ont été mises en oeuvre pour susciter l'intérêt pour les sciences, notamment dans les écoles primaires et au collège, et s'il est prévu de privilégier, en filière S, l'enseignement à parité des matières scientifiques afin de faire de cette filière une véritable voie scientifique.

Texte de la réponse

La désaffection des jeunes pour les études et les carrières scientifiques est une préoccupation du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Lors de la prise de fonction du nouveau président de l'académie des sciences, Etienne-Emile Beaulieu, le 14 janvier 2003, Luc Ferry a insisté sur la nécessité de valoriser la science et l'enseignement des sciences depuis l'école primaire jusqu'au premier cycle universitaire où la diminution des inscriptions universitaires dans les filières scientifiques est inquiétante pour le recrutement de chercheurs, d'ingénieurs et d'enseignants, et donc pour le maintien d'un haut niveau d'innovations scientifique et technologique, nécessaire au maintien d'une économie. forte pour notre nation. M. le ministre entend poursuivre énergiquement les mesures engagées depuis plusieurs années. A l'école, les nouveaux programmes de l'enseignement des sciences et de la technologie entrent en vigueur cette année dans chacun des cycles. Ces programmes reprennent les principes pédagogiques du plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie lancé en juin 2000, plan inspiré de l'opération « La main à la pâte ». Il s'agit de développer le goût pour l'investigation et la recherche en articulant questionnement des élèves sur le monde et démarches actives. Un important effort de formation accompagne la mise en oeuvre de ces nouveaux programmes. Au collège, les programmes des différentes disciplines scientifiques sont actuellement relus dans la perspective d'une plus grande cohérence entre les différentes approches et de la mise en évidence des points de convergence. La dimension expérimentale engagée à l'école sera affirmée. Les itinéraires de découverte permettent de développer ces approches dans les domaines « Nature et corps humain » et « Création et techniques ». L'enseignement de la technologie fait notamment l'objet d'une révision visant à développer la culture technologiques des élèves. Au lycée, les programmes des disciplines scientifiques ont été rénovés avec le souci de les rendre plus attractifs, ils mettent l'accent sur le développement des capacités expérimentales. En classe de première et terminale de la série scientifique, un rééquilibrage entre les disciplines scientifiques a été opéré tant au niveau des coefficients des épreuves au baccalauréat qu'au niveau des horaires et, pour les disciplines expérimentales, la part des travaux pratiques a été augmentée. Dans un contexte où l'image de la science et des métiers scientifiques est dévalorisée, les efforts accomplis par l'école pour redonner aux jeunes le goût des études scientifiques sont très importants. Gageons que ces efforts, ajoutés à ceux du ministère délégué à la recherche, amélioreront l'orientation vers les études supérieures scientifiques et technologiques.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17210

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2003, page 3286

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5240